

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**  
**LE 19 SEPTEMBRE 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 19 septembre 2024 à 18h00, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Mesdames Jo-Annie Castilloux, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais  
Messieurs Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, Yan Ritchie, greffier-trésorier.

Monsieur François Beaudin est absent de la présente séance.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 18h00.

**2024-09-216 1. SOUMISSION PAR ARPO : PLAN, DEVIS ET SURVEILLANCES DES TRAVAUX – AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT SITUÉ AU 423, ROUTE BELLEVUE**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par ARPO concernant les services d'ingénierie requis dans le cadre de l'agrandissement et de réaménagement du bâtiment abritant le CPE au montant de 23 650\$, avant taxes, ce qui exclut la partie optionnelle.

Cette dépense sera inscrite au poste de « projet de développement ».

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2024-09-217 2. SOUMISSION – PONT DES MOTONEIGISTES**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par Construction RPD Inc. pour la réparation du pont des motoneigistes au montant de 29 280.92\$, avant taxes.

Cette dépense sera inscrite au poste de « projet de développement »

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2024-09-218 3. SOUMISSION – COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par monsieur Alfred Parisé pour le ramassage des encombrants (gros rebuts) pour 86 adresses pour la somme de 10 000\$ + les taxes.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'a assisté à la présente séance

**2024-09-219 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Jo-Annie Castilloux propose la clôture et la levée de la séance à 18 h 04.

---

Henri Grenier, maire

---

Yan Ritchie, greffier-trésorier